

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [93] (2005)
Heft: 1494

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire

4 International

Mineure en privé,
majeure en public

5 Culture

Cinéma du Maghreb
au féminin pluriel

6-7 Actrice sociale

Arielle Déonaz, militante
pour le partenariat enregistré

8-9 Deux pages de l'Inédite

11 Souscription au livre de la Veille des femmes

12 Dossier

La maternité: entre abus
de pouvoir et techno-science

18 -19 Féminisme

La charte des femmes pour l'Humanité
de la Marche Mondiale des Femmes

20-21 Economie

Le Revenu de base comme fondation
d'une économie féministe?

22 Société

En été, mieux vaut-il être
sexy ou complexée?

23 Le mot croisé d'Alice Boron

prochain délai de rédaction:
5 août

La science: une nouvelle carte à jouer

Dans l'imagination préscientifique, la fertilité ou l'infertilité était l'apanage des femmes, les hommes ne pouvaient qu'être puissants ou impuissants. Et il reste quelque chose de cette imagination. Pour des raisons, qui tiennent peut-être directement de la science, mais probablement aussi pour des raisons de mentalité et d'orientation des recherches, les traitements de l'infertilité concernent les femmes alors que les hommes ont des traitements qui influent sur leur puissance –viagra- et non sur leur fertilité – les scientifiques n'ont pas encore découvert de molécule qui rende leur énergie aux spermatozoïdes affaiblis. De même, les techniques de contraception sont avant tout destinées aux femmes, à l'exception du préservatif. Cette situation dissymétrique a d'abord été un formidable outil d'émancipation, les femmes ont pu contrôler leur fertilité et cela a beaucoup contribué à leur liberté, sexuelle bien sûr, mais aussi conjugale et professionnelle. Cependant, cette dissymétrie implique aussi une responsabilité pesante. Les femmes assumant une grande partie de la contraception en subissent aussi tous les désagréments physiques, surtout en cas d'échec de cette dernière - grossesse ou avortement-, sans compter sur l'éventuelle difficulté d'avoir à élever un enfant toute seule. De leur côté, les hommes peuvent se sentir lésés, car s'ils ont «l'opportunité» d'ignorer une paternité qui ne leur convient pas, cette irresponsabilité de fait – les hommes n'ont pas à penser à prendre une pilule ou à contrôler leur stérilet, encore moins n'imaginent faire des enfants tout seul – n'implique pas une irresponsabilité morale voulue, en tout cas ne le devrait pas. Et quoi qu'il en soit, dans une optique d'égalité réalisée, il faudrait que chaque individu – femme ou homme - ait les moyens de contrôler sa vie affective et reproductive et d'assumer les responsa-

bilités que ce contrôle implique. Sans compter, qu'avec la normalisation progressive de la conjugalité homosexuelle, le désir d'enfants des couples de même sexe devra bien finir par être entendu - quoiqu'en pensent les parangons de la famille «traditionnelle». Il faudra donc bien réfléchir aux moyens sociaux – par exemple l'adoption - et médicaux – pourquoi pas l'utérus artificiel s'il s'avère peu dommageable - les plus doux possible pour que ces désirs puissent se réaliser, et imaginer un système législatif pour les protéger.

Et la Nature dans tout ça? La Nature n'a que peut à voir avec notre organisation sociale, et de moins en moins avec notre organisation physique. Personne ne trouve à redire lorsqu'il s'agit d'encourager les thérapies géniques afin de sauver des enfants myopathes. Pourtant la «Nature» les a condamnés. Depuis que l'humanité existe, elle essaye de contrer la «Nature» pour qu'elle se plie à son avantage, avec des résultats qui s'échelonnent du meilleur au pire. Mais, au nom de certains résultats présents peu souhaitables, doit-on se priver de résultats futurs favorables? Ou doit-on se réjouir, avec Donna Haraway que «la fin du partage culture/nature et les nouvelles formes d'incorporation «cyborg» constituent pour les femmes de nouvelles cartes à jouer [même si] la géographie sociale et politique de ces opportunités reste [encore] à établir¹».

¹Donna Haraway, Simians, *Cyborg, and women: the reinvention of nature*, Free associations book, 1988 cité par Delphine Gardey, Procréation, corps, sciences et techniques au 20 siècle in «Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs», Sous la direction de Margaret Maruani, La découverte, 2005